

CHAMPIONNATS D'ALSACE EN SALLE CA-JU-ES-SE

Dimanche 10 Janvier 2016 à METZ

Déplacements Athlètes et Jury du Haut-Rhin

HORAIRES POUR RESERVATIONS DES CLUBS le Mardi 5 Janvier 2016 dernier délai.

Pour la marche débutant à 11H30 les athlètes iront sur place en véhicule particulier.

Tarif kilométrique FFA = 0,24€

CAR N° 1 - Départ de ST LOUIS " stade de la frontière " A 7H30 – Retour 21H30

MULHOUSE Gymnase Universitaire " rue des frères Lumière " 8H00 –Retour 22H

THANN Place de la République 8H30 – Retour 22H30

De THANN à METZ il faut 3H00 de route environ

Début de la compétition à 11H55 par le Triple Saut CA-JU-ES-SE F.

(Les horaires retours sont calculés sur un départ : 18H de METZ)

CAR N° 2 –Départ de CERNAY «Mac do " 7H30 – Retour 22H00

GUEBWILLER «Stade-Throo» 8H00 – Retour 21H45

COLMAR "gare" 8h30- Retour 21H30

Parking Leclerc du Haut-Koenigsbourg " **facultatif** " 9H - Retour 21H

Strasbourg " Place de Haguenau –**facultatif**- Angle rue Jacques Kablé 9H00-20H30
De STRASBOURG à METZ il faut 2H30 de route environ

Début de la compétition à 11H55 par le Triple Saut CA-JU-ES-SE F.

(Les horaires retours sont calculés sur un départ : 18H Metz)

Un forfait de 15 € par athlète sera facturé aux clubs.

Les réservations des Clubs pour chaque bus ainsi que les lieux de départs devront être faites impérativement pour le Mardi 9 janvier 2016.

CLUB :

Lieu de départ :

Car n° :

Nombre de Places réservées :

Nom de la Personne chargée de la demande :

Date de l'envoi au CDA 68 :

C.D.A. 68 JF LIZAK – R. KEMPF -

LIGUE RÉGIONALE D'ALSACE D'ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS D'ALSACE EN SALLE CA-JU-ES-SE

Salle d'athlétisme « L'Anneau » à METZ

(93 rue du Général Metmann, Les Hauts de Blémont)

Dimanche 10 janvier 2016

Les Championnats sont ouverts aux athlètes cadets, juniors, espoirs, seniors **en respectant les minima** ci-joint au cours de la **saison hivernale** 2015 et 2016. .

Les athlètes des ligues extérieures sont acceptés et devront réglés sur place, les frais de participations, 5€ (sauf l'Interrégion)

Leur demande d'engagement, niveau IR2, doit impérativement être adressée à lraa@mds67.fr.

ENGAGEMENTS :

Les demandes d'engagements devront être faites sur le site Internet de la Ligue d'Alsace. La compétition sera mise en ligne début janvier et **close le vendredi 8 janvier à 10h**.

Aucun engagement ne sera accepté après ce délai.

Les demandes exceptionnelles devront être adressées par mail à la LRAA : lraa@mds67.fr avant le mercredi 06 janvier 2016 à 12h00.

TITRES DÉCERNÉS :

Les titres de champion d'Alsace seront décernés pour chaque épreuve inscrite au programme et chaque catégorie inscrite sur les horaires, à partir des classements scratch s'il y a lieu. Le titre de champion (ne) d'Alsace SE est attribué au premier du classement quel que soit sa catégorie.

CONFIRMATION DE PARTICIPATION :

- Tous les athlètes doivent confirmer, obligatoirement, leur participation au moins 1 heure avant le début de l'épreuve à la chambre d'appel.
- Un athlète ayant participé à un tour d'une épreuve et qualifié pour un tour suivant aura la possibilité de se déclarer non-partant pour ce tour suivant. **Il devra le signaler à la chambre d'appel au plus tard 30 minutes après l'annonce et l'affichage des résultats du tour qualificatif.**
- **Les athlètes ayant confirmé leur participation et qui ne prennent pas le départ de leur épreuve et ceux qui n'ont pas signalé leur non-participation après une qualification pour un tour suivant seront exclus de participation à toutes les épreuves ultérieures de la compétition y compris les relais (sauf avis médical).**
- **Tout athlète n'ayant pas confirmé sa participation se verra interdire la participation à l'épreuve concernée. Les listes d'engagement sont disponibles 2 heures avant l'épreuve.**
- Les engagements des équipes de relais sont à faire avant 16h30.

ORGANISATION TECHNIQUE :

Piste et aires de sauts synthétiques. Pointes de 6mm obligatoires. Chronométrage électrique.

INSTRUCTION IMPÉRATIVE POUR L'UTILISATION DE LA SALLE D'ATHLÉTISME DE METZ. MERCI DE LES RESPECTER

- **Les athlètes sont priés de ne chausser les pointes que dans l'enceinte réservée à la compétition (interdiction formelle dans l'entrée, les couloirs de circulation, les sanitaires, les vestiaires et les tribunes)**
- **Les officiels et entraîneurs ne pourront y entrer qu'en chaussures de sport propres (chaussures de ville interdites).**
- **Seules les personnes concernées par la compétition sont autorisées à pénétrer sur la piste.**

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- 60m : composition des séries hétérogènes, couloirs aléatoires. Pour le 60m plat, il y aura autant de finales que nécessaire afin qu'il y ait au minimum 8 CA alsaciens finalistes.
- 200m : Ils seront courus par finales directes de niveau.
Les finales seront composées comme suit : 3 athlètes de niveau élevé dans les couloirs extérieurs, 2 athlètes de moindre niveau dans les couloirs intérieurs, le couloir 1 restera vide.
- Haies : il y aura une finale par hauteur de haies quel que soit le nombre d'athlètes dans les séries.
- Les autres finales directes seront courues par niveau de performances.
- Pour les concours de longueur et triple-saut, il y aura autant de finalistes que nécessaire afin qu'il y ait au minimum 8 CA alsaciens pour les 3 essais supplémentaires.
- Pour les concours de poids, les athlètes hors ligue seront qualifiés en plus pour les 3 essais supplémentaires.

JURY :

1 jury pour 5 athlètes.

DÉPLACEMENTS :

Les déplacements collectifs sont organisés par les Comités départementaux.

RÉSULTATS :

Les résultats feront apparaître les clubs Maîtres et sections locales

RECLAMATIONS :

Les réclamations sont à faire auprès du juge arbitre, le jour même.

Aucune réclamation ne sera prise en compte après la clôture de la compétition

QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Elles sont faites à partir du bilan en prenant en considération les performances réalisées entre le 1^{er} novembre et la date limite fixée pour chaque championnat.

Depuis le 1er janvier 2011, les qualifications aux différents championnats individuels athlétisme en salle et en plein air se font au bilan.

Les performances devront être réalisées dans des conditions régulières (chronométrage électrique) et enregistrées dans SI-FFA

DATE LIMITE DE RÉALISATION DES PERFORMANCES :

- Championnats Nationaux des Épreuves combinées et Marche en salle (France C.J.E et Nationaux) le 06 et 07 février 2016 à Metz (LOR) : 24 janvier 2016
- Championnats de France CA-JU en salle, 13-14 février 2016 à Nantes (P-L) : 31 janvier 2016
- Championnats de France ES en salle et Championnats Nationaux les 20-21 février 2016 à Rennes (BRE) : 07 février 2016
- Championnats de France Elite en salle le 27 -28 février 2016 à Aubière (AUV) : Épreuves combinées et marche : 50 % de la liste initiale le 24 janvier 2016, pour les autres épreuves le 7 février 2016, également 50% de la liste initiale. Liste définitive EC = 07 février 2016 – marche et autres épreuves = 21 février 2016
- Championnats Nationaux Hivernaux des Lancers Longs les 27-28 février 2016 à Toulouse (PYR): 14 février 2016

LES MODALITÉS PRÉCISES CONCERNANT LES QUALIFICATIONS ET DÉSENGAGEMENTS SONT À RETROUVER DANS « LE RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS NATIONALES 2016 » SUR LE SITE FÉDÉRAL

La CSO Régionale



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

LIGUE RÉGIONALE D'ALSACE
D'ATHLÉTISME



CHAMPIONNATS D'ALSACE EN SALLE CA-JU-ES-SE

Salle d'athlétisme « L'Anneau » à METZ

(93 rue du Général Metmann, Les Hauts de Blémont)

• **Dimanche 10 janvier 2016**

- Les athlètes sont priés de ne chausser les pointes que dans l'enceinte réservée à la compétition (interdiction formelle dans l'entrée, les couloirs de circulation, les sanitaires, les vestiaires et les tribunes)
- L'entrée au secrétariat est réservée aux responsables clubs et jurys.
- Les officiels et entraîneurs ne pourront y entrer qu'en chaussures de sport propres (chaussures de ville interdites).
- Seules les personnes concernées par la compétition sont autorisées à pénétrer sur la piste.

10h30	Ouverture de la chambre d'appel et formation du jury			
11h30	marche 3000m CA-JU-ES-SEF			
11h55	marche 5000m CA-JU-ES-SEM		triple-saut CA-JU-ES-SEF	
12h30		Perche CA-JU-ES-SEF		
12h35	60m CA-JU-ES-SEF séries			
13h05			triple-saut CA-JU-ES-SEM	
13h15	60m CA-JU-ES-SEM séries			
13h30				Poids 7kg25 ESM-SEM
14h00	60m haies 106 ESM séries 60m haies 99 JUM séries 60m haies 91CAM séries	Hauteur CA-JU-ES-SEM		
14h15		Perche CA-JU-ES-SEM	longueur CA-JU-ES-SEF	
14h20	60mhaies 84JU-ES-SEF séries 60m haies 76 CAF séries			Poids 5kg CAM 6kg JUM
14h35	60m CA-JU-ES-SEF finales			
14h55	60m CA-JU-ES-SEM finales			Poids 3kg CAF
15h30	60m haies 106 ES-SEM finales 60m haies 99 JUM finale 60m haies 91 CAM finale	Hauteur CA-JU-ES-SEF		
15h35	60m haies 84 JU-ES-SEF finales 60m haies 76 CAF finale			
15h45	400m CA-JU-ES-SEF 400m CA-JU-ES-SEM		longueur CA-JU-ES-SEM	Poids 4kg JU-ES-SEF
16h15	200m CA-JU-ES-SEF 200m CA-JU-ES-SEM			
17h05	800m CA-JU-ES-SEF 800m CA-JU-ES-SEM			
17h15	1500m ES-SE F+M			
17h30	4x200m CAF – CAM			

- Limitation à une épreuve de course par jour pour les CAM-CAF pour les épreuves à partir de 400m et marche.

**LIGUE RÉGIONALE D'ALSACE
D'ATHLÉTISME**

CHAMPIONNATS D'ALSACE EN SALLE CA-JU-ES-SE

Salle d'athlétisme « L'Anneau » à METZ

(93 rue du Général Metmann, Les Hauts de Blémont)

Dimanche 10 janvier 2016

MINIMA D'ENGAGEMENT

CAM	JUM	ESM	SEM	épreuves	CAF	JUF	ESF	SEF
12"25 (1)	12"04	11"84	11"74	60m (100m)	14"04(1)	13"94	13"84	13"74
25"34(1)	25"24	24"50	24"00	200m	30"14(1)	29"00	28"84	28"64
56"45	55"30	54"00	53"30	400m	68"45	68"25	66"50	66"30
2'17"0	2'12"0	2'07"0	2'05"0	800m	2'40"0	2'35"0	2'30"0	2'25"0
		4'38"0	4'35"0	1500m			5'28"0	5'25"0
17"04(1)	16"84	16"44	16"04	60m haies (110-100m haies)	17"34(1)	17"04	16"74	16"34
pas de minima				marche	pas de minima			
1m65	1m70	1m75	1m78	Hauteur	1m40	1m45	1m50	1m55
3m10	3m50	3m70	3m80	Perche	2m30	2m40	2m50	2m60
5m60	5m80	6m00	6m10	longueur	4m30	4m50	4m60	4m70
11m70	12m00	12m20	12m40	triple-saut	9m20	9m40	9m70	10m00
10m50	10m50	11m50	11m70	poids	8m20	8m50	9m00	9m20

(1) pour les CA 1

7"34	50m	7"63
12"45	100m	14"27
8"94	50m haies	9"70
17"97	100m haies	18"34

Montée de barre

Hauteur masculin :

1ere barre : 1,50m puis de 5 en 5 jusqu'à 1m65 puis de 3 en 3 jusqu'à 2,00m puis de 2 en 2

Hauteur féminine :

1^{ère} barre : 1,30m puis de 5 en 5 jusqu'à 1m55 puis de 3 en 3 jusqu'à 1m70, puis de 2 en 2

Perche masculin :

1^{ère} barre : 3,20m puis de 10 en 10 jusqu'à 4m40, puis de 5 en 5 jusqu'à 4m85 puis de 3 en 3

Perche féminine :

1^{ère} barre : 2m10 puis de 10 en 10 jusqu'à 3m30, puis de 5 en 5 jusqu'à 4m05 puis de 3 en 3